



Verification fiscale ESFP

Par **nosykumba**, le 21/11/2012 à 13:42

Bonjour,

J'ai été soumis à une vérification personnelle en ma qualité de salarié ESFP, n'ayant pas renvoyé la déclaration de mes revenus

La mise en demeure des services fiscaux pour effectuer cette déclaration devrait être frappée de nullité, est ce que cela doit entrainer la nullité de la procédure de vérification our uniquement les majorations +10 et +40

Est ce qu'un autre département peut effectuer cette vérification, s'agit il d'une incompétence territoriale

Trés cordialement,